

En 2012, le dispositif FEE Bat s'ouvre aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (architectes, collaborateurs d'architectes, économistes, ingénieurs, techniciens BET, maîtres d'œuvre). Les premières actions de formation à destination de ce public ciblent prioritairement les problématiques de réhabilitation énergétique du parc existant.

OBJECTIFS

- Comprendre l'incidence des caractéristiques de l'enveloppe sur la performance énergétique du bâtiment
- Connaître les notions liées à la perméabilité à l'air et concourant à la qualité du projet
- Identifier les solutions techniques dans le cas d'un projet de conception et d'un projet de rénovation

DUREE

2 JOUR(S)

TARIF

400 € HT

PUBLIC

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'oeuvre

RENSEIGNEMENTS

GEPA - Contact: Madame Selma KERMICHE-
Tél :01.53.63.24.00 - inscription.
stages@groupegepa.com -
Fax:01.53.63.24.04 - www.formation-
architecte.com - 29, bd Raspail 75007 - PARIS

CONTEXTE

Le secteur du Bâtiment (habitat et tertiaire) représente près de 46% de la consommation énergétique finale en France, pour 26% des émissions de gaz à effet de serre. Les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 visent à réduire, à l'horizon 2020, de 38% les consommations énergétiques et les émissions de CO2 associées des bâtiments existants. Ceci impose une mutation en profondeur de l'ensemble des professionnels du Bâtiment. Cette mutation est d'autant plus nécessaire que ces objectifs ne sont qu'un point d'étape pour atteindre la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Aussi, la loi Grenelle 1 fixe un rythme de 400 000 logements à rénover par an à compter de 2013 et 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020. En outre, imposée par la loi Grenelle 2, et surtout par un marché qui valorise les bâtiments sobres et confortables, la rénovation énergétique du parc tertiaire va devenir incontournable à partir du 1er janvier 2012. Le texte prévoit que des travaux d'amélioration de la performance énergétique du parc tertiaire existant devront être réalisés dans un délai de 8 ans. Ce sont plus de 480 millions de m² de bâtiments tertiaires privés et 370 millions de m² dans le parc tertiaire public qui vont devoir être rénovés. Les chiffres sont significatifs et révèlent l'enjeu le plus important dans la bataille de la rénovation énergétique des bâtiments. Il est donc apparu aux divers acteurs et partenaires du Bâtiment concernés qu'un important dispositif de formation des entreprises et artisans du Bâtiment aux économies d'énergie devait être conçu et mis en œuvre rapidement pour relever le défi de l'efficacité énergétique et pour répondre aux nouvelles attentes du marché : le dispositif FEE Bat.

MODALITES PEDAGOGIQUES

CONSTRUIRE SON PARCOURS

Pour s'y préparer :
Pour aller plus loin :

LES + FORMATION

En partenariat avec IPTIC

CONTENU

1. Connaître les enjeux et les solutions pour une enveloppe performante du bâti

1.1. Connaître les enjeux d'une enveloppe performante du bâti

Qualité de l'air intérieur ; Le confort thermique ; Le confort acoustique ; L'éclairage naturel intérieur ; La facture énergétique ; La conservation du bâti

1.2. Solutions pour une enveloppe performante du bâti : les dénominateurs communs en neuf et en réhabilitation

- Isolation des parois ; Ponts thermiques ; Les ouvrants et les protections solaires ; La perméabilité à l'air de l'enveloppe ; Les contraintes structurelles

2. Améliorer l'approche de l'enveloppe et les interactions nécessaires des acteurs sur le sujet

2.1. Connaître les notions liées à la perméabilité à l'air et concourant à la qualité du projet

- Déterminer le coefficient de perméabilité
- Connaître les procédures de mesures pour les planifier au moment adéquat du projet

2.2. Mettre en place une démarche environnementale

- Définition et objectifs
- Rechercher l'équilibre entre la technicité des équipements et la qualité d'usage
- Prévenir les solutions systématiques ne profitant pas à la cohérence globale du projet en termes de performance énergétique
- Implication de l'ensemble des acteurs du projet

2.3. Redéfinir le rôle et l'apport de chaque professionnel dans l'élaboration de l'enveloppe du bâtiment

Rôle de l'architecte ; Rôle des ingénieurs ; Rôle de l'économiste ; Modes de coopération

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :
Bernard COUDERT
Intervenant(s)
IPTIC